



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité Police de l'Eau

Mairie de ARGANCY  
1 Place Anne de Méjanès

57640 - ARGANCY

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *AG*  
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/MB/ASPE-L9

Metz, le 8 décembre 2014

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de  
l'environnement concernant des travaux de  
drainage agricole  
PJ : Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification  
Fiche descriptive

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> travaux de drainage agricole sur les communes d'ARGANCY et CHAILLY  
LES ENNERY,

Ce dossier a été déposé par :

**GAEC GAILLOT**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration, accompagné de la fiche descriptive de l'opération ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration** en date du 8 décembre 2014 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

*Valérie Antoine-Potier*  
VALÉRIE ANTOINE-POTIER